UCL

Programme

d'études

2026 - 2027

Mineure en sciences humaines et sociales

Table des matières

Introduction 2
Profil enseignement 3
Compétences et acquis au terme de la formation 3
Programme 3
Programme détaillé par matière 3
Cours et acquis d'apprentissage du programme 4
Informations diverses 5
Conditions d'accès 5
Pédagogie 5
Evaluation au cours de la formation 5
Formations ultérieures accessibles 6
Gestion et contacts 6
Organisation pratique 6

MINHUSO - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales vous offre :

- une réelle initiation aux disciplines des sciences humaines et sociales, conçue dans une perspective d'ouverture et de complémentarité par rapport à la discipline de votre majeure ;
- une initiation théorique et pratique à diverses problématiques en des sciences humaines et sociales ;
- d'enrichir, par le contact avec le raisonnement des disciplines des sciences humaines et sociales, le regard et l'approche spécifiques de la discipline de votre majeure.

MINHUSO - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Découvrir les sciences humaines et sociales, en complément à la discipline de sa majeure, et en saisir les spécificités, les fondements et la rigueur dans une perspective d'ouverture et de construction d'un regard complémentaire à celui de la discipline de sa majeure, tels sont les objectifs que se fixe l'étudiant qui choisit la mineure d'ouverture en sciences humaines et sociales.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Acquérir et démontrer une compréhension d'un socle de connaissances en sciences humaines et sociales

2. Démontrer une connaissance et une compréhension des outils de base des humaines et sociales

3. Découvrir et saisir la rigueur exigée et faire preuve de cette intégration.

4. Faire preuve d'une capacité de questionnement à partir du raisonnement spécifique aux sciences humaines et sociales

5. Percevoir les spécificités des sciences économiques et construire une réflexion complémentaire à celle de la discipline de sa majeure afin d'enrichir l'étude d'une problématique.

PROGRAMME

Programme détaillé par matière

La mineure totalise 30 crédits, qui se répartissent en 15 crédits en deuxième année et 15 crédits en troisième année.

- Obligatoire
- Au choix
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027
- Non organisé cette année académique 2026-2027 mais organisé l'année suivante
- Organisé cette année académique 2026-2027 mais non organisé l'année suivante
- Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2026-2027 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- Cours accessibles aux étudiants d'échange
- Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

30 crédits

				Bloc annuel	
				2	3

Contenu:

Programme détaillé (30 crédits)

30 crédits minimum parmi :

Les étudiant·es choisissent des cours qu'elles·ils n'ont pas suivi (ou ne suivront pas) dans leur programme de bachelier (même sous un sigle différent). En particulier, les étudiant·es inscrit·es en DROI1BA ne peuvent pas choisir les cours LESPO1118, LESPO1124, LESPO1123, LPOLS1314.

LECGE1321	Management humain	Laurent Taskin	FR [q2] [30h+15h] [4 Crédits]	x	x
LPOLS1212	Contemporary political regimes		EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x
LPOLS1314	Droit social	Gabrielle Caceres Frasquiel Céline Wattecamps	FR [q1] [30h] [4 Crédits]	x	x
LESPO1104	Histoire moderne et contemporaine	Emmanuel Debruyne (coord.) Gilles Lecuppre Silvia Mostaccio	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x	x

				Bloc annuel 2	3
⊠ LESPO1118	Économie politique	Tanguy Isaac Arastou Khatibi	FR [q1] [30h+10h] [6 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1123	Introduction au droit	Nicolas Bonbled	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1124	Philosophie	Adnen Jdey	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1130	Mathématiques et statistiques pour les sciences sociales	Nathan Uyttendaele (supplée Bruno Masquelier)	FR [q2] [30h+15h] [6 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1135	Epistémologies des sciences sociales	Mathieu Berger	FR [q2] [30h] [3 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1101	Regards croisés sur les défis contemporains	Andrea Catellani Marie Deridder	FR [q1] [30h] [3 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1103	Anthropologie	Saskia Simon (supplée Olivier Servais)	FR [q1] [15h] [3 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1115	Science politique	Jehan Bottin (supplée Pierre Baudewyns)	FR [q1] [30h] [6 Crédits]	x	x
⊠ LSPOL1124	Système politique et administratif de la Belgique	Jehan Bottin (supplée Min Reuchamps) Benoît Rihoux	FR [q2] [30h+5h] [3 Crédits]	x	x
⊠ LESPO1214	Méthodes qualitatives et quantitatives pour les sciences sociales	Nathalie Burnay Stefano Camatarri (supplée Pierre Baudewyns)	FR [q1+q2] [30h+15h] [9 Crédits]	x	x
⊠ LHUSO1312	Comptabilité du secteur non-marchand	Karine Cerrada Cristia	FR [q2] [30h+10h] [4 Crédits]	x	x
⊠ LSOCA1234	Théories et concepts en sociologie	Marc Zune	FR [q1] [30h+10h] [4 Crédits]	x	x

Cours et acquis d'apprentissage du programme

Pour chaque programme de formation de l'UCLouvain, un référentiel d'acquis d'apprentissage précise les compétences attendues de tout·e diplômé·e au terme du programme. Les fiches descriptives des unités d'enseignement du programme précisent les acquis d'apprentissage visés par l'unité d'enseignement ainsi que sa contribution au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme.

MINHUSO - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Tous les étudiants du programme de bachelier sont admis à la formation (exceptés les étudiants de sociologie et anthropologie, sciences politiques et sciences humaines et sociales) .

Pour plus de détails, consulter ici le tableau récapitulatif présentant par programme de bachelier les différentes mineures auxquelles les étudiants ont accès: www.uclouvain.be/programme-mineures.html

PÉDAGOGIE

Les méthodes pédagogiques sont variées : cours magistraux, pédagogie active, travaux personnels ou en groupe. Les cours magistraux visent à transmettre une matière tandis que les séminaires et travaux pratiques requièrent une participation active de l'étudiant.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des évaluations . Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'activités, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors des sessions d'examens de janvier, juin et août/septembre), tandis que les séminaires impliqueront une participation de l'étudiant tout au long du quadrimestre et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Les activités d'enseignement sont évaluées selon les règles en vigueur à l'Université (voir Règlement général des examens). Les étudiants peuvent éventuellement trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des cours dans les cahiers des charges.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Programmes accessibles	Conditions d'accès	Conditions spécifiques
· Master en gestion des ressources humaines	· accès direct moyennant la réussite des matières suivantes : comptabilité, économie politique, management humain, théorie des organisations	
· Master en sociologie · Master en anthropologie · Master en sociologie et anthropologie (60 crédits)	accès moyennant mineure pour autant que les étudiants aient suivis les matières suivantes : · LPOLS1113 anthropologie du terrain à la théorie, · LPOLS1234 théories et concepts en sociologie, · LPOLS1114 formalisation pour les sciences sociales · LCOPS1212 collecte et analyse des données qualitatives OU LESPO1212 Enquêter sur le monde avec des méthodes qualitatives · LPOLS1235 Introduction à l'épistémologie et à la démarche scientifique des sciences sociales (2 crédits) OU LESPO1135 Epistmologie des sciences sociales · LPOLS1221 analyse des données quantitatives OU LESPO1213 Enquêter sur le monde avec des méthodes quantitatives	En accord avec le responsable du programme, un maximum de 15 crédits de prérequis pourront être ajoutés au programme de master.

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité

Entité de la structure	SSH/ESPO/SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle (SESP)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Sigle	SESP
Adresse de l'entité	Place Montesquieu 1 - bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél: +32 (0) 10 47 41 16 - Fax: +32 (0) 10 47 45 61

Responsable académique du programme: bruno.masquelier@uclouvain.be

Personne(s) de contact

· Responsable administrative: marie.gilot@uclouvain.be

ORGANISATION PRATIQUE

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

Modalités d'inscription : 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième bloc annuel

Une inscription en en deuxième bloc annuel du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuixième bloc annuelavant de s'inscrire à une option.)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant a accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième bloc annuel

Lors de leur inscription en troisième bloc annuel du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième bloc annuel. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième bloc annuelde bachelier.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription au deuxième bloc annuel du programme de bachelier disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter le conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

https://www.uclouvain.be/fr/formations/horaires-espo

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée du deuxième bloc annuel de son programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de deuxième et troisième blocs annuels en tenant compte des horaires de la mineure.

En cas de conflit horaire plusieurs solutions sont envisageables :

- Reporter des cours en BAC3

  En cas de conflit en BAC2 (entre un cours de la majeure et un cours de la mineure), l'étudiant peut demander via requête au conseiller aux études, à reporter un des deux cours au bloc annuel suivant, en tenant compte des séquences de cours (pré requis voir FAQ7). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure.
- Anticiper des cours de BAC3

  Si, en préparant son horaire étalé sur les deux derniers blocs annuels de baccalauréat, l'étudiant de BAC2 se rend compte qu'il aura un conflit en BAC3 (cours de la majeure et cours de l'option), il peut demander à anticiper un des deux cours en BAC2. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de la mineure. L'étudiant doit demander l'accord de sa conseillère aux études pour ses anticipations de cours au bloc annuel précédent au moyen du formulaire de requête.
- Assumer le conflit

  L'étudiant peut, dans certains cas, bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et, du coup, sa présence à ce cours n'est plus indispensable. Pour pouvoir bénéficier de ces dispositions particulières, l'étudiant doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant concerné. Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans le descriptif des cours repris sur le programme d'études (en cliquant sur le code du cours).
- Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit

  Les informations concernant les équivalences de cours sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé. L'étudiant doit demander, via le formulaire de requête, l'accord de sa conseillère aux études pour pouvoir remplacer un cours de son programme par un cours équivalent.

Inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les prérequis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site web : https://www.uclouvain.be/fr/formations/horaires-espo